

Commune de MESIGNY : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T	<p>Ruisseau de Chamaloup, en limite Ouest de commune</p> <p>Le ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé peu profond sur la commune, parfois encombré et localement déstabilisé, surtout dans sa partie amont vers Chez Neyroud.</p> <p>Quelques pentes au dessus du ruisseau ou de son affluent pourraient également être déstabilisées.</p>	Fort	Thalweg boisé	1
G		Fort		
G		Faible	2	
H	<p>Entre la Chaume et le ruisseau de Chamaloup, en limite de commune</p> <p>Une zone humide s'est implantée dans une dépression. Elle se compose d'une phragmitaie avec quelques laiches et d'un bosquet de saules. Elle sert principalement de zone de refuge et de passage pour les mammifères et les oiseaux.</p> <p>Ses intérêts restent limités ; associée aux autres zones humides du secteur, elle peut également soutenir le débit du ruisseau de Chamaloup.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Prés	3
H	<p>Au Nord-Ouest de Chamarande</p> <p>Des zones humides ont été aménagées par l'association de chasse locale : 3 ou 4 petits plans d'eau artificiels ont été creusés. Accueillant de nombreux oiseaux, ils sont plus ou moins envahis par des phragmites et des hélophytes et entrecoupés de roselières. Certains sont entretenus par les chasseurs : débroussaillage, fauche, désherbage chimique.</p> <p>Ces zones jouent un rôle dans le soutien de débit en période d'étiage ; elles agissent aussi comme des zones tampon : stockant de grandes quantités d'eau en période de fortes précipitations, elles permettent une alimentation continue du secteur aval et donc indirectement du ruisseau de Chamaloup.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Fort	Prés	4

H	<p>Entre Chamarande et Haute-Combe, au Nord du point côté 549 m</p> <p>Un marais de légère pente s'est implanté dans un thalweg et donne naissance à un écoulement à l'Ouest qui, à terme, alimente le ruisseau de Chamaloup.</p> <p>La végétation se compose de prairies hautes sur les marges, d'une magnocariçaie et de bosquets d'aulnes et de saules. La zone est également très riche de par sa faune car elle sert de refuge et de gagnage pour de nombreux mammifères et oiseaux.</p> <p>Elle est alimentée à priori par un ruisseau (en partie capté par un tuyau de fort diamètre) qui recueille les eaux du bassin versant amont (prés et habitations).</p> <p>Ce marais joue un important rôle hydrologique car il permet le stockage des eaux lors de fortes précipitations et une restitution progressive au ruisseau de Chamaloup en période d'étiage.</p> <p style="text-align: center;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Bois	5
H	<p>Au Sud de Chamarande, au Nord de la station de pompage</p> <p>Un bois humide, alimenté par la zone humide précédente, s'est développé dans un thalweg et se compose d'aulnes glutineux.</p> <p>Son rôle hydrologique est important car il participe au stockage des eaux de ruissellement après de fortes précipitations et à la restitution de ses eaux en période sèche : zone tampon qui assure le soutien de débit du ruisseau de Chamaloup.</p> <p style="text-align: center;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Bois	6
H	<p>Au Sud de Chamarande, au niveau de la station de pompage</p> <p>Dans une zone non cultivée située derrière la station de pompage, s'est développée une jonchaie : petite zone humide en rive droite du ruisseau de Chamaloup qui participe probablement dans une moindre mesure au stockage des eaux.</p> <p style="text-align: center;"><i>Cf. Photographie Mesigny-EH1</i></p>	Faible	Prés	7
G	<p>Thalweg du ruisseau situé au Nord-Ouest, en limite de commune avec Sallenôves</p> <p>Ce ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé et localement déstabilisé : les berges présentent des signes d'affouillement. Le lit, parfois encombré de branchages, peut être affecté par la formation d'embâcles lors de fortes précipitations.</p>	Fort	Thalweg boisé	8

T	Ruisseau des Petites Usses	Fort	Prés, bois	9
G	La rivière s'écoule dans une vallée à fond plat dans un lit large de 1 à 2 m environ. Son pouvoir d'érosion est très important et ses berges sont le plus souvent affouillées. Plusieurs ouvrages de confortement de berges ont d'ailleurs été mis en place. Sur la commune, les débordements restent rares et localisés : le secteur qui pourrait être le plus affecté est celui de Massy : quelques maisons peuvent être inondées lors de fortes crues (principalement des caves). Ailleurs, le lit est bien marqué, et dans le tronçon où le ruisseau borde la RN508, aucun débordement sur la route n'a été signalé. <i>Cf. Photographies Mesigny-ET1, OGT1 et OGT2</i>	Faible Fort	Habitations	10
G	Versant situé au dessus de la RN508, sous les Plans	Fort	Bois	11
	Ce secteur présente de fortes pentes stabilisées par les bois et marquées par les écoulements. De petits thalwegs se sont formés favorisant la déstabilisation localisée de la végétation. De part et d'autre du secteur le plus affecté, aucun signe de glissement n'a été relevé mais la nature géologique des terrains, le degré des pentes et la richesse des sols en eau pourraient favoriser le développement de glissements lors de travaux de terrassements mal contrôlés.	Faible		12
T	Ruisseaux issus du chef lieu et des Choseaux	Fort	Thalweg boisé	13
G	Les ruisseaux en descendant le versant tendent à creuser leur lit dans un thalweg (boisé ou non) de plus en plus marqué. Localement, on peut observer quelques instabilités au niveau des berges.	Fort		
G	Talus situé au dessus de la RN508, sous les Choseaux	Moyen	Prés	14
	Quelques traces de loupes de glissement ont été observées sur ce talus de très forte pente et d'une quinzaine de mètres de haut : son apparence laisse penser que le ruisseau, qui passait au pied avant, l'a « rogné » peu à peu, donnant au versant sa forme actuelle.			

<p>T</p> <p>G</p>	<p>Thalweg du ruisseau de Vengeur et de son affluent</p> <p>Les ruisseaux empruntent des thalwegs boisés, profonds de plus de 20m et localement déstabilisés en pied par l'affouillement des eaux : on observe des loupes de glissements et des arbres déracinés illustrant ces instabilités, notamment entre Chez Botton et Vengeur. Ces déstabilisations sont favorisées d'une part par la géologie des sols (dépôts morainiques fragiles et marnes) et une importante circulation d'eaux souterraines.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Mesigny-EG1</i></p> <p>Au pied du versant et juste en amont de la confluence avec les Petites Ussets, il y a rupture de pente et canalisation du lit pour la traversée du hameau des Esserts. En 2002-03, après de gros orages et l'obstruction du lit en amont des maisons, des débordements s'étaient produits, emportant les passerelles du village mais sans provoquer d'inondation au niveau des habitations. Depuis, 2 des 3 passerelles ont été redimensionnées et le phénomène ne s'est pas reproduit. Mais la surveillance et l'entretien régulier des ruisseaux restent nécessaires pour se prémunir de tels phénomènes.</p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p>	<p>Thalweg boisé</p>	<p>15</p>
<p>G</p>	<p>Versant de la Mure et des Balmettes</p> <p>Le versant situé entre la Mure et les Balmettes constitué de dépôts morainiques sensibles présente une topographie parfois irrégulière et des moutonnements en pied de versant. Tout cela traduit l'existence de glissements plus ou moins superficiels. Aucun signe d'activité récente n'a été observé cependant.</p> <p>Une partie du versant a été reportée sur le PLU comme exposée à des glissements potentiels en raison de la nature géologique des terrains.</p>	<p>Faible</p>	<p>Prés</p> <p>Habitations</p>	<p>16</p>
<p>T</p> <p>G</p>	<p>Ruisseau de Champ Fleury</p> <p>Le lit très bien marqué de ce ruisseau fait de nombreux méandres au fond d'un large thalweg. En amont de la confluence, les débordements y sont à priori très rares et aucun phénomène n'a été mentionné par la commune.</p> <p>L'érosion du ruisseau peut provoquer quelques glissements de berges localisés.</p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p>	<p>Prés</p>	<p>17</p>
<p>G</p>	<p>Versant du Crêt</p> <p>Ce versant présente les mêmes caractéristiques que le versant situé entre la Mure et les Balmettes, notamment dans sa partie inférieure. En dehors des abords du ruisseau, aucun glissement actif n'a été relevé.</p>	<p>Faible</p>	<p>Bois, prés</p>	<p>18</p>